BALADE NATURE en Vallée du Loir









Que vous sovez amateurs ou confirmés, parcourez la Vallée du Loir, Pavs d'Art et d'Histoire et terre de randonnée par excellence!

Découvrez toute l'offre de randonnée et vos idées de séjour en Vallée du Loir :

www.vallee-du-loir.com

Office de tourisme de la Vallée du Loir. Tél: 02.43.38.16.60



Rejoignez-nous sur la page Tourisme en Vallée du Loir





Partagez vos meilleurs moments et vos photos sur Twitter et Instagram #valleeduloir



Cette action est co-financée par le Conseil Régional des Pays de la Loire

ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE

LES ARBRES TÊTARDS

En traversant les sous-bois, vous pourrez observer quelques anciens spécimens d'arbres têtards, souvent des frênes ou des chênes, devenus au cours du temps des arbres « à cavités ». En effet, avec les années, les multiples tailles des arbres par l'Homme ainsi que l'écartement des branches les ont amenés à devenir « creux ». A l'intérieur de véritables cavités se sont formées. Au fond, se trouve du terreau issu des feuilles et autres matières organiques en décomposition venues s'y déposer,

permettant d'accueillir de nombreuses

espèces de scarabées forestiers ainsi que des chouettes ou des chauves-souris. Ces arbres deviennent ainsi de véritables réserves de biodiversité











Le Gué Cartrain La Flèche

3H15

Cette balade vous permettra de découvrir de multiples milieux naturels typiques de la vallée du Loir ; passez des châtaigneraies aux pinèdes, traversez les prairies de fauches ou encore remontez des chemins creux.

SITUATION

La Flèche - Sarthe. À 7 min du centre-ville de la Flèche par la D 104.



Parking du zoo. N 47.67609°, W 0.04567°



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Les arbres têtards
- Les châtaigneraies
- Les pinèdes





Code de balisage PR® **FFRandonnée Bonne direction** Changement de direction Mauvaise direction

BALISAGE

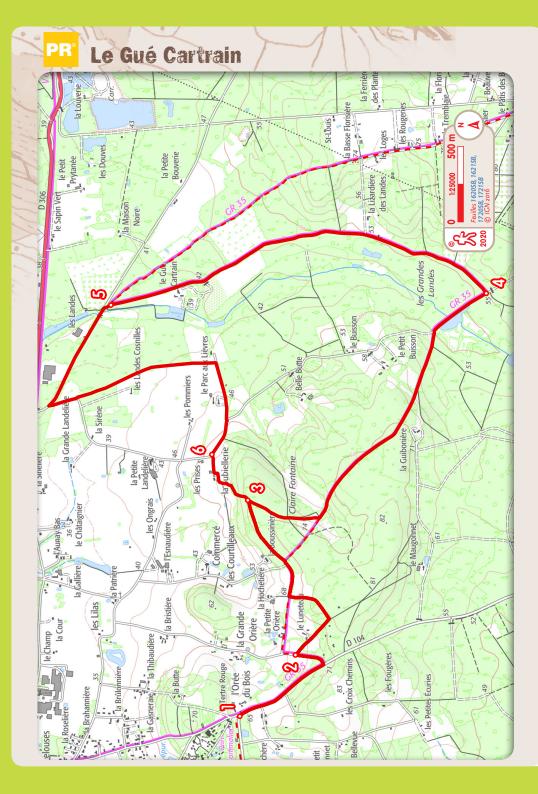
• Office de Tourisme de la Vallée du Loir : 20 Boulevard Montréal, 72200 La Flèche, 02 43 38 16 60, info@vallee-du-loir.com, https://www.vallee-du-loir.com/.

M Comité

• Comité départemental de la randonnée pédestre de la Sarthe : 29 boulevard Saint-Michel, 72000 Le Mans, 02 52 19 21 35, sarthe@ffrandonnee.fr. www.sarthe.ffrandonnee.fr ou Facebook: FFRandonnée Sarthe.

CPIE VSL

RFN023-La Flèche - Le nom Randofiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. © FFrandonnée 2020. Les textes relatifs aux thématiques ont été rédigés par le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir.







Partir du zoo de La Flèche (> les parkings situés à gauche de l'entrée du parc animalier sont réservés aux personnes handicapées), prendre le GR®35 par la D 104 en direction de Savigné-sous-Le-Lude. Continuer sur 700 m et prendre à gauche la direction du VC 19 - Chemin Pérou- sur 200 m.

2 Laisser le GR®35 en prenant à droite la direction du Luneteau (route au départ, suivi d'un chemin). Après 300 m, à la patte d'oie, tourner à gauche puis, à 300 m par la droite, reprendre le GR®35.

Après 250 m, quitter le GR® et continuer tout droit dans le bois sur 500 m.

- À la patte d'oie, tourner à droite. Suivre ce chemin et reprendre le GR® par la gauche pendant 2,5 km en passant le long de l'étang de la Guibonnière.
- 4 Peu après l'étang, prendre à gauche sur 2 km pour remonter vers le Gué Cartrain.
- **5** À la route, laisser le GR®35 et tourner à nouveau à gauche pour suivre la route sur 700 m. Ne pas rejoindre la D 306, mais tourner à gauche en direction du VC 19 -Chemin Pérou.

À 200 m, quitter la route pour prendre le chemin tout droit en direction de Fontaine Froide. Au bout de ce chemin, prendre à droite, passer le Parc aux Lièvres et continuer tout droit sur 650 m.

- Tourner à gauche en direction de la Subiellerie, contourner la maison et entrer dans le bois. Continuer sur 250 m.
- 3 À la patte d'oie (fin de la boucle) prendre à droite le chemin de l'aller.
- De nouveau sur le GR®, le suivre, vous reviendrez à votre véhicule, au parc animalier.

Attention : Le départ des randonnées est proche des places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite. Vous ne devez pas stationner sur ces places.